

Natura 2000 et vous

Le document d'objectifs (DOCOB), validé en décembre 2011 par le comité de pilotage (Copil), prévoit 22 mesures destinées à restaurer et entretenir les pelouses, à conserver des habitats forestiers de qualités... et à vous informer.

S'engager durablement

Le dispositif Natura 2000 met à votre disposition des outils pour inscrire la gestion de votre patrimoine naturel dans une démarche environnementale, pour contribuer au maintien et/ou à la gestion de la biodiversité.



Anémone pulsatilla

Vous êtes propriétaire de parcelles situées en zone Natura 2000 ?

Vous souhaitez entretenir vos terrains, les restaurer en respectant leur spécificité naturelle ?

Vous voulez contribuer à la préservation de ses milieux et espèces remarquables ?

Prenez contact avec l'animateur du site Natura 2000. Il pourra vous renseigner sur les actions que vous pouvez engager.

Découvrir le site

Le site Natura 2000 est traversé par plusieurs sentiers. Trois d'entre eux sont décrits dans deux guides de randonnées disponibles à la Maison du tourisme du Pays Coulangeois et à l'Office du tourisme intercommunal de Cravant-Bazarnes. Au départ de Trucy-sur-Yonne, vous pourrez découvrir quelques habitats forestiers du site. A Val-de-Mercy, deux parcours s'offrent à vous : l'un traverse des pelouses calcaires et fruticées ; l'autre sillonne la forêt.

Site Natura 2000 + limites communales



Source : Fond IGN

Code Natura 2000 : FR 2600962

Surface : 1829 ha

Communes concernées (7) : Bazarnes, Charentenay, Coulanges-la-Vineuse, Fontenay-sous-Fouronnes, Trucy-sur-Yonne, Val-de-Mercy, Vincelles.



Structure porteuse :

Communauté de Communes
Avalon Vézelay Morvan
9 rue Carnot 89200 AVALON
Tél : 03 86 34 38 06
Télécopie : 03 86 34 93 13
Site web : <http://www.cc-avm.fr>
Mail : estelle.burlotte.ccavm@orange.fr

“ Pelouses associées
aux milieux forestiers des plateaux
de basse Bourgogne ”



Site
Natura
2000



Financé par :



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Les espèces protégées d'intérêt communautaire

Les chauves-souris

- Grand rhinolophe
- Petit rhinolophe
- Grand murin
- Murin à oreilles échanquées
- Murin de Bechstein
- Barbastelle d'Europe

Les chauves-souris d'Europe sont toutes insectivores, ce qui les oblige à jeûner en hiver. Elles ont développé un comportement de vie ralenti (l'hibernation) entre novembre et mars.

Durant cette période, elles sont très sensibles au dérangement.

Un réveil inopiné inclut une perte d'énergie très forte. Cela peut conduire à un choc thermique et entraîné la mort des chauves-souris. En période estivale, les chauves-souris peuvent être observées à la tombée de la nuit lors de leur chasse aux insectes. Une seule chauve-souris peut manger jusqu'à 300 moustiques par nuit !



Petit rhinolophe

Les insectes

- Lucane cerf-volant

C'est le plus grand et le plus imposant des insectes européens. C'est une espèce intimement liée au milieu forestier. Il est important pour sa sauvegarde de laisser en place des bois morts.



Lucane cerf-volant

Le site Natura 2000 « Pelouses de basse Bourgogne »

a été désigné pour la présence de pelouses et forêts calcaires, habitats d'intérêt communautaire. Ce sont des habitats naturels qui ont pour particularité d'être en danger de disparition dans leur aire de répartition naturelle.

Les pelouses calcaires

La pelouse calcaire est une formation herbacée rase se développant dans des endroits chauds et secs à sols superficiels des plateaux ou des coteaux. C'est un lieu de prédilection pour de nombreuses espèces méridionales, comme la mante religieuse, les phalangères ou l'ascalaphe soufré. Elles abritent aussi de nombreuses orchidées (Orchis pyramidal, Epipactis pourpre noirâtre, etc.). Les pelouses calcaires constituent des terrains de chasse privilégiés pour les chauves-souris.

Un habitat menacé

Abandonnées depuis le déclin d'activités agricoles traditionnelles, comme le pâturage, les pelouses évoluent vers la forêt par le boisement spontané. Ne supportant pas la concurrence ni l'ombrage des arbres et des arbustes, les plantes remarquables de milieu ouvert disparaissent au profit d'espèces plus communes.

Par ailleurs, ces pelouses sont menacées de dégradation et de destruction par des activités humaines irrespectueuses, comme les dépôts de déchets, les places de feu et la circulation de véhicules tout terrain.

Ces menaces s'ajoutent au fait que ce sont des milieux de faibles superficies et morcelés.

Exemples d'actions en faveur des chauves-souris

- Préserver leurs habitats (gîtes de reproduction et d'hibernation)
- Conserver les arbres creux
- S'abstenir de toute intrusion dans les grottes pendant l'hibernation



Les forêts

Milieux naturels les plus représentés sur le site, les forêts sont de plusieurs types suivant leurs positions topographiques. Sur les plateaux ou les versants (parfois très pentus), les principales essences sont le chêne sessile, le charme et parfois le hêtre. Plus rarement, dans les fonds de combe, les forêts sont caractérisées par le chêne pédonculé, le frêne commun et le charme. Les peuplements du site sont dans un bon état de conservation.

Les forêts abritent plusieurs espèces d'intérêt communautaire, comme par exemple : le lucane cerf-volant et la barbastelle d'Europe.



Barbastelle d'Europe

